

Ainsi, la station KVOS paierait 76 millions de dollars au ministère du Revenu national? Cela équivaut à toute la contribution que Wometco est censée faire à l'économie canadienne. Pour être exact, le total des impôts sur le revenu payés par Wometco a été de 5.4 millions de dollars ces dix dernières années; ce n'est pas tout à fait la même chose que 76 millions de dollars. KVOS lui-même n'a jamais prétendu—et il faut l'en féliciter—que sa contribution s'élevait à 76 millions. Ce chiffre représente ce que l'on estime être la contribution totale de Wometco, la société mère de KVOS. Elle provient donc de KVOS, BC-TV Ltd, Canawest Master Films, Canawest Film Productions Limited et Wometco B.C. Limited. Comment toutes ces sociétés se mêlent-elles de radiodiffusion? Voyons un peu.

La Canawest Film Productions n'est nullement touchée par la présente mesure puisqu'il s'agit d'une taxe imposée aux annonceurs. Wometco B.C. Limited est le principal actionnaire d'une entreprise de mise en bouteille de Coca-Cola. Comment cette activité se rattache à la radiodiffusion, je ne vois vraiment pas. Il resterait 19.7 millions de dollars représentant la contribution de KVOS. Le Conseil d'administration de la société mère américaine dispose d'une filiale de ventes à Vancouver, ce serait, affirme-t-elle, par cet intermédiaire que les recettes de publicité canadienne parviennent aux États-Unis, pas autrement. Je pense qu'il convient de rectifier certains points avant d'aller plus loin, monsieur l'Orateur.

Si les députés d'en face s'étaient donné la peine de vérifier, ils auraient découvert ce qui se passe en réalité. J'ai vérifié auprès de stations à Toronto et ailleurs. Certaines agences de publicité anticipant l'adoption du bill ont déjà retenu des options pour du temps d'antenne dans des petites stations, et c'est le premier résultat du débat actuel. Quelque 20 millions de dollars sont déjà allés à trois stations américaines, deux situées à Buffalo et KVOS Bellingham. C'est beaucoup d'argent, monsieur l'Orateur.

L'amendement propose que KVOS devienne une station canadienne grâce à ces 2 millions de dollars annuellement. Je doute qu'il y ait quelqu'un ici ou ailleurs pour qualifier d'homme d'affaires malavisé celui qui donne 2 dollars et en reçoit sept. Les recettes de KVOS proviennent à 90 p. 100 de la région de Vancouver. La station verse 50 p. 100 de ses impôts aux États-Unis et 50 p. 100 au Canada. A mon avis, si une entreprise perçoit 90 p. 100 de ses recettes dans un pays, on s'attend à ce qu'elle y laisse 90 p. 100 de ses impôts et non pas 50 p. 100 de 90 p. 100.

Une voix: En est-il autrement avec les autres sociétés?

M. Douglas (Bruce-Grey): C'est différent parce que cette compagnie est assujettie aux règlements de la loi sur la radiodiffusion. J'ai parlé à certains responsables de KVOS, ce sont des gens très bien. Quand on leur demande s'ils deviendront une compagnie de radiodiffusion canadienne, cependant, ils ne le veulent pas. Quoi que nous fassions et quoi que nous disions ici, cela ne changera rien. En fait, ils veulent bien devenir une compagnie de radiodiffusion canadienne, mais sans être canadiens.

Une voix: C'est bien cela.

Une voix: Comment est-ce possible?

M. Douglas (Bruce-Grey): Ils peuvent demander une licence et déménager au Canada.

Périodiques non canadiens

Une voix: Dites-nous comment.

M. Douglas (Bruce-Grey): De la même façon que tout autre homme d'affaire canadien peut demander une licence dans toute autre partie du pays et y monter un commerce. C'est ce genre d'activité commerciale que ce bill essaie de protéger. Les députés le savent peut-être, les premières années sont les plus importantes pour une station et, dans certains cas, les plus désastreuses.

Voyez ce qui est arrivé à City T.V. à Toronto et à Global. C'est l'apport de capital provoqué et réorienté vers le Canada grâce à l'adoption du Bill C-58 qui permettra aux compagnies canadiennes, que ce soit en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve ou dans les petits peuplements des Prairies, d'offrir une diffusion locale. Considérons certaines des dépenses qui seront faites au pays. Ils disent qu'ils vont nous donner 2 millions de dollars par année et c'est magnifique. Mais qu'est-ce que 2 millions de dollars par année pour établir de nouvelles installations de radiodiffusion pour la Colombie-Britannique? Il y a le programme accéléré qui, en 5 ans, entraînera des dépenses de 50 millions et qui, sur 7 ans, dépassera ce chiffre, soit environ 10 millions par année.

Il serait intéressant de voir ce que KVOS fait actuellement pour offrir des nouvelles aux gens de Vancouver. Quelles sommes dépensent-ils en programmation locale destinée aux gens de Vancouver? Ils disent infuser 2 millions de dollars quelque part dans l'économie de la radiodiffusion. Cependant, il semble qu'une des stations de télévision de la Colombie-Britannique—CHAN ou CHEX—dépense 6 millions pour satisfaire aux règles de contenu canadien, les mêmes règles que KVOS peut contourner en versant certaines sommes. Après 6 années de service, elle va renoncer à 6 millions de dollars par année et nous en donner. Il lui faut 11 millions de dollars par année pour son exploitation.

Une voix: Combien reçoit-elle en retour?

M. Douglas (Bruce-Grey): De qui? Nous avons parlé de cette merveilleuse proposition de 2 millions de dollars. Je me demande combien de députés d'en face ont discuté de ce problème avec les radiodiffuseurs de leur région. Je l'ai fait. J'ai personnellement contacté tous les radiodiffuseurs de l'ouest de l'Ontario.

● (1250)

M. Whittaker: Êtes-vous jamais allé dans l'Ouest du Canada?

M. Douglas (Bruce-Grey): J'ai parlé aux habitants de la Colombie-Britannique et tous ceux que j'ai rencontrés sans exception, qui étaient des représentants de la radiodiffusion canadienne, étaient entièrement d'accord avec les dispositions du bill C-58 sur la radiodiffusion. Ils voient l'argent dont ils ont besoin désespérément pour leurs émissions se diriger au sud de la frontière, où il ne devrait pas aller.

M. Whittaker: Il n'y a pas un seul député de Colombie-Britannique de l'autre côté de la Chambre, à présent.

M. Douglas (Bruce-Grey): Il n'y a pas non plus un seul député de l'Ontario à la Chambre, du parti du député, il faut bien le dire.

M. Whittaker: D'où venez-vous?